

Infolettre RI-RTF

Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

SEPTEMBRE 2026

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale devient Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire

Afin de contribuer à un réseau de la santé et des services sociaux plus simple, cohérent et facile à comprendre pour la population, notre établissement adopte une nouvelle identité.

Depuis le 15 juin 2026, le CIUSSS de la Capitale-Nationale est devenu Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire.

Ce changement s'inscrit dans une démarche provinciale visant à harmoniser le nom des établissements sous une bannière commune. Santé Québec, qui regroupe 30 établissements de santé et de services sociaux à travers le Québec, est en activité depuis le 1^{er} décembre 2024. L'objectif est d'offrir à la population des repères plus clairs et de faciliter l'accès aux services.

À travers cette nouvelle identité, nous poursuivons la même mission : offrir des soins et des services de qualité à la population de la Capitale-Nationale, tout en renforçant la cohérence du réseau de la santé et des services sociaux.

Ce que cela change dès maintenant

- Adoption du nom Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire dans nos communications, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Nouvelle identité visuelle pour l'Infolettre RI-RTF, aux couleurs de Santé Québec;
- Mise à jour progressive des documents, des outils numériques (gabarits, fonds d'écran, etc.) et des différentes plateformes internes (site Web, réseaux sociaux).

Nouvelle organisation de la page Web

Milieus de vie et ressources d'hébergement

Nous souhaitons vous informer que nous avons revu l'organisation de notre site Web pour les sections dédiées aux milieux de vie. Cette réorganisation vise à rendre l'information plus accessible, plus claire et plus facile à repérer, tout en offrant une navigation plus intuitive.

Les informations et les documents déjà disponibles sur la page demeurent accessibles. Aucun contenu n'a été retiré; celui-ci a plutôt été réorganisé et bonifié afin de faciliter le repérage de l'information.

Il est donc possible que vos repères habituels aient changé. Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour visiter la page et explorer les différents onglets. Cela vous permettra de vous familiariser avec la nouvelle disposition.

Vous pouvez accéder à la page Web en suivant ce chemin :

Site Web de « *Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire* », section *À propos* et *Milieus de vie et ressources d'hébergement*.

Nous vous invitons aussi à partager cette information avec les personnes concernées au sein de votre milieu de vie, notamment les membres du personnel, les répondants ainsi que toute autre personne interpellée par les sujets abordés sur cette page Web.



N'oubliez pas de prévoir votre exercice d'incendie annuel 2026

Nous vous rappelons qu'il est encore temps de réaliser votre exercice d'incendie avant la fin de la période estivale et automnale. En effet, il est de votre responsabilité de planifier et de réaliser votre exercice d'incendie annuel auprès des usagers des directions SAPA et DITSADP.

Nous vous encourageons à faire de cet exercice une expérience aussi rassurante et positive que possible pour les usagers, même s'il peut susciter de l'appréhension chez certaines personnes. L'exercice d'incendie constitue une excellente occasion d'apprentissage et permet d'observer les réactions des usagers et du personnel en situation d'évacuation. Les rapports d'observation reçus jusqu'à présent démontrent toute la pertinence de cette démarche, puisqu'ils font ressortir des pistes d'amélioration concrètes et facilement applicables au sein des ressources. L'équipe GRSI tient d'ailleurs à remercier chaleureusement les ressources qui ont déjà transmis leur rapport d'observation.

À ne pas oublier :

- Complétez la **fiche 11 – Rapport d'observation de l'exercice d'incendie**.
- Déposez-la à votre **PSI** et transmettez-la à votre intervenant qualité, ainsi qu'à l'équipe GRSI via le courriel : grsi.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

Pour vous appuyer :

Référez-vous à la section 3 du *Guide sur la sécurité incendie* pour bien planifier et exécuter votre exercice, disponible sur le site Web officiel de « *Prévenir le feu* », au bas de la section « *Gestionnaire de résidence* ».

 **Important :** Si votre ressource possède un système d'alarme incendie relié à une compagnie d'alarme, et que vous réalisez l'exercice sans accompagnement du service de sécurité incendie (SSI), assurez-vous de bien comprendre le fonctionnement du panneau d'alarme incendie et la procédure pour le réarmer après l'exercice.

Témoignage terrain | Quand l'exercice fait toute la différence!

Le 4 juin 2026, une résidence privée pour aînés de la région a dû faire face à une situation réelle impliquant un dégât d'eau ayant entraîné un début d'incendie au sous-sol. Quelques semaines auparavant, un exercice d'incendie avait été réalisé avec l'accompagnement de l'équipe Gestion du risque en sécurité incendie (GRSI).

Selon la direction de la résidence, cette préparation a contribué à faciliter la gestion de l'événement.

« Les formations en ligne ont leur utilité, mais c'est vraiment l'exercice d'incendie réalisé à la résidence qui a fait toute la différence, autant pour les résidents que pour le personnel. Lorsque l'incident est survenu, nous savions quoi faire et nous avons pu agir rapidement. »

Cet événement rappelle l'importance de préparer les usagers et les membres du personnel à réagir efficacement lorsqu'une situation d'urgence survient. Les exercices permettent notamment de valider les procédures, de préciser les rôles de chacun et de développer des réflexes qui peuvent s'avérer précieux lors d'un événement réel.

Conseils à retenir pour les responsables de RI-RTF (clientèles SAPA et DITSADP)

À la lumière de cette expérience, plusieurs éléments peuvent contribuer à renforcer la préparation aux situations d'urgence :

- ✓ **Réaliser au moins un exercice d'incendie complet par année**, en impliquant le plus grand nombre possible d'usagers et de membres du personnel.
- ✓ **Clarifier les rôles et responsabilités de chacun** avant un exercice ou une intervention d'urgence afin de favoriser une coordination efficace des actions.
- ✓ **Conserver une copie papier du plan de sécurité incendie (PSI) dans un endroit facilement accessible.** Assurez-vous notamment que la fiche 9 (Numéros de téléphone importants) est complète et à jour. En situation d'urgence, l'accès rapide aux coordonnées des fournisseurs essentiels, tels qu'un plombier ou un électricien, peut faciliter la gestion de l'événement.
- ✓ **Prévoir un mode de communication avec les familles et les proches** et les informer dès l'arrivée de l'usager du canal de communication qui sera utilisé en cas d'urgence.

Une préparation qui peut faire toute la différence

Les exercices d'incendie permettent aux usagers et aux membres du personnel de développer des réflexes, de mieux comprendre leur rôle et d'être davantage préparés à intervenir lorsque survient une situation réelle.

L'équipe GRSI remercie la direction de la résidence d'avoir accepté de partager son expérience afin de permettre à l'ensemble des responsables de ressources d'hébergement de bénéficier des apprentissages tirés de cet événement.

Outils d'aide à la formation pour les soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne

Le ministère de la Santé et des Services sociaux met à la disposition du personnel des ressources intermédiaires (RI) et des ressources de type familial (RTF) des nouveaux outils d'aide à la formation portant sur les soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.

Cette première diffusion comprend deux modules de formation :

- **Insertion et retrait d'un cathéter vésical intermittent : technique propre** – ENA 10685 (durée d'environ 25 minutes);
- **L'administration de l'alimentation entérale par pompe** – ENA 10684 (durée d'environ 30 minutes).



Ces outils visent à soutenir l'apprentissage et le maintien des compétences des aides-soignants. Ils peuvent être utilisés pour se préparer à la formation personnalisée et à la supervision clinique qui sera effectuée par un professionnel habilité ou encore pour effectuer une mise à jour des connaissances et un rappel des techniques.

Il est important de préciser que ces outils **ne remplacent pas la formation personnalisée**, la supervision clinique, ni les **directives individualisées** qui doivent être fournies par le professionnel habilité à confier l'activité (infirmière ou nutritionniste, selon le soin concerné). Les capsules présentent des notions de physiologie, les étapes de réalisation ainsi que des vidéos de démonstration des techniques.

Malgré l'utilisation de ces outils, les aides-soignants doivent toujours se référer aux directives transmises par le professionnel ayant confié l'activité, puisque celles-ci tiennent compte des particularités de l'utilisateur et du matériel à utiliser.

Vous trouverez ces outils de formation sur la plateforme ENA Partenaire : <https://fcp-partenaires.ca/login/index.php>

Nous vous transmettons aussi le pas à pas, en annexe, qui explique comment se connecter ainsi que les coordonnées pour obtenir de l'aide en cas de problème pour utiliser la plateforme.

Pour toute question clinique concernant ces activités, nous vous invitons à communiquer avec l'infirmière ou le professionnel responsable de votre secteur.

Formation en PCI : êtes-vous prêt pour la saison des microbes?

L'automne approche et les microbes circuleront davantage dans les milieux de vie. C'est le bon moment pour revoir les bonnes pratiques de prévention et contrôle des infections (PCI).

Le Service de PCI peut offrir des formations directement dans votre milieu. Ces rencontres en présentiel permettent au personnel d'échanger avec la conseillère en PCI, de poser des questions et de discuter de situations vécues dans votre réalité quotidienne.

Les formations visent à maintenir les connaissances et à soutenir l'application des mesures de prévention des infections.

Parmi les sujets abordés :



Le lavage des mains



Le nettoyage et la désinfection



L'hygiène respiratoire



Les équipements de protection individuelle (ÉPI)

Lorsque toute l'équipe partage de bonnes pratiques, chacun contribue à créer un milieu sécuritaire pour les usagers, les visiteurs et les travailleurs.

Pour toute question ou demande, communiquer avec le Service PCI à l'adresse courriel : pci.munautaire.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Ensemble, préparons-nous pour une saison plus sécuritaire!



ANNEXE

❖ Pas-à-pas : ENA Partenaire

Pas-à-pas : ENA Partenaire

1

Comment se rendre sur l'ENA Partenaire?

Avant d'utiliser le site web <http://fcp-partenaires.ca>, assurez-vous que votre appareil remplit les conditions suivantes :

Systèmes d'exploitation compatibles

Le site <http://fcp-partenaires.ca> est compatible avec les versions des systèmes d'exploitation suivants ou supérieurs:

- Apple® macOS® (testé avec Catalina 10.15)
- Microsoft® Windows® (version 7, 10 et 11)
- Android (version 9)
- Apple iOS (version 12.4)

Navigateurs Web compatibles

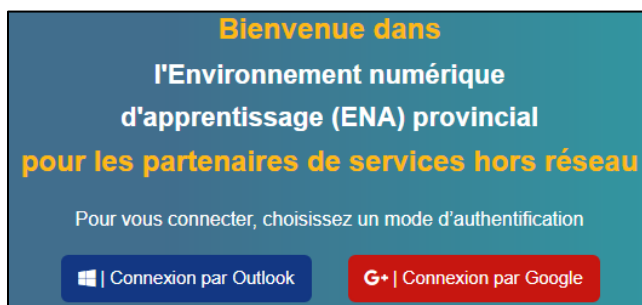
Le site <http://fcp-partenaires.ca> est compatible avec la version actuelle des navigateurs suivants :

- Navigateur Chrome (Windows, Mac, Android, iOS)
- Mozilla® Firefox® (Windows, Mac)
- Safari (Windows, Mac, iOS)
- Microsoft Edge (Windows)

2

Comment se connecter?

Sélectionner le mode d'authentification de votre choix afin de vous connecter, soit Outlook ou Google.



3

Vous devez vous connecter avec votre adresse courriel et votre mot de passe correspondant.

Comment rechercher une formation?

Effectuer une recherche via le moteur de recherche avec le titre de la formation, l'identifiant de la formation (numéro de la formation) ou par mots-clés.

Exemple :

MOTEUR DE RECHERCHE

Rechercher:  

[Recherche avancée](#)

Adapter sa pratique aux modifications de la loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité

En ligne  Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mots clés : [protection](#) [Curateur public](#) [Inaptitude](#) [Protection du majeur](#) [tutelle](#) [majeur inapte](#) [PL18](#) [mandat de protection](#) [représentation temporaire](#)
[mesure d'assistance](#)

 1h00m



Besoin d'aide?

Contactez l'équipe de support information FCP Partenaire :

- Par téléphone : 1 888 360-5408 de lundi au vendredi de 8h à 17h (sauf les jours fériés)
- Par courriel : support@fcp-partenaires.ca